

## Clôture des Assises et stratégie nationale du transport aérien français

Inaugurées en mars 2018 par la Ministre Chargée des Transports, Mme. Elisabeth Borne, afin de dynamiser la compétitivité du secteur, les Assises Nationales du Transport Aérien ont pris fin le 8 mars dernier à Paris. La consultation publique comprenant réunions, débats, colloques et événements aura finalement duré une année complète et réuni 2.800 participants.

L'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) a collaboré avec un grand nombre de parties prenantes sur les 5 axes de travail des Assises :

- La performance économique
- La performance au service des territoires
- La performance environnementale
- La performance et innovation au service du passager
- La performance sociale

Si l'initiative constitue un effort notoire de la part du Gouvernement, malheureusement, les résultats n'auront pas satisfait les acteurs du secteur. Pour [Robert Chad, Responsable pour IATA de la France, Belgique et Pays Bays](#) : « Les mesures annoncées par la Ministre le 8 mars dernier ne sont pas à la hauteur des espoirs placés par le secteur avant le début des Assises. De nombreux sujets, bien que longuement abordés au cours de cette année de consultations, n'ont pas connu un dénouement probant. Ceux-ci incluent la taxe de solidarité, les charges sociales et la régulation économique des aéroports. Mme Borne s'est référée à cette déception comme une conséquence collatérale du tumultueux climat social et politique récent qui a malheureusement distrait et porté préjudice à de nombreuses initiatives comme les Assises ».

Cependant, quelques avancées méritent d'être soulignées :

- Une réduction des taxes aéroportuaires de 1.25€ à 0,9€ par passager
- Une augmentation de l'aide pour l'aménagement des territoires de 5 à 20 millions d'Euros
- Une augmentation de l'abattement pour les passagers en correspondance à compter du 1er avril 2019 (représentant un allègement de charges de près de 220M€ entre 2018 et 2019)
- Un renforcement de l'Autorité de Supervision Indépendante des redevances aéroportuaires, lui conférant plus de pouvoir et d'autonomie
- Un plan pour le développement des carburants aéronautiques durables en France avec un objectif de 2% de substitution à l'horizon 2025.

### Et maintenant ?

Madame la Ministre a annoncé une stratégie axée sur 4 piliers destinée à améliorer la compétitivité du transport aérien, désignant 2025 comme point intermédiaire dans l'optique des objectifs à long terme fixés pour 2050 :

- Assurer le développement durable du secteur et le respect de l'environnement
- Améliorer la performance du secteur aérien français pour affronter une compétition accrue
- Redéfinir le transport aérien afin de satisfaire aux besoins d'une mobilité plus importante
- Réfléchir au transport de demain à l'horizon 2025 puis 2050.

Mme Borne a également demandé aux acteurs de l'aviation de prendre leurs responsabilités à l'aube de cette nouvelle étape, ainsi que de travailler ensemble dans le but d'améliorer la compétitivité du transport aérien français. L'IATA soutient pleinement et contribuera activement à cette stratégie et à ces objectifs en partageant les bonnes pratiques et en apportant son expertise mondiale.

La première contribution aura lieu sous la forme du lancement de l'Index de Compétitivité du Transport Aérien pour la France, élaboré par l'IATA dans le but de mesurer la compétitivité d'un pays dans le domaine aérien.

En parallèle, nous inviterons Madame la Ministre Chargée des Transports comme conférencière de marque à la seconde édition de [Wings of Change Europe](#), l'événement phare de l'aviation européenne qui aura lieu cette année à Berlin les 19 et 20 novembre. Au cours de ces 2 jours, [Ministres, PDG de compagnies aériennes et autres acteurs du secteur se rencontrent pour discuter, débattre et échanger de bons procédés sur un éventail de sujets et problématiques liés au domaine aérien](#) dont la compétitivité, la croissance et le développement durable.

